

**Aides financières visant à conserver le patrimoine culturel mobile dans d'autres Etats parties conformément à la loi fédérale du 20 juin 2003 sur le transfert international des biens culturels (RS 444.1, LTBC)**

**Projets soutenus en 2018**

**Les aides financières pour la préservation du patrimoine culturel mobile sont en principe versées en fonction des critères d'attribution prioritaires publiés**

[www.bak.admin.ch/kgf](http://www.bak.admin.ch/kgf) > « Aides financières patrimoine culturel mobile »

N° (selon la date de la décision)	Requérante <i>Lieu du projet</i>	Projet	Priorité (selon Liste des possibilités prioritaires d'attribution) et impact	Montant
1	ICCROM – International Centre for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property  <i>A l'échelle mondiale</i>	Organisation et mise sur pied de deux ateliers sur le cadre administratif et légal en matière de prévention contre le pillage et le commerce illicite de biens culturels dans des situations de crise et sur les possibilités de réaction.	Organisation internationale spécialisée dans la protection du patrimoine culturel.  Grand effet démultiplicateur du point de vue de la protection du patrimoine culturel mobile contre le vol et le commerce illicite.	CHF 95 249.70
2	INAH Mexiko – Instituto Nacional de Antropología e Historia  <i>Mexique</i>	Conservation d'une peinture murale dans une sépulture préhispanique à Santiago Tillo, Oaxaca. Conservation des objets en pierre et des biens culturels mobiles se trouvant dans le tombeau.	Accord bilatéral au sens de l'art. 7 LTBC avec le Mexique.  Conditions de base à long terme pour la sauvegarde et la conservation du patrimoine culturel mobile.	CHF 92 946.67

3	<p>Université de Bâle, Département d'archéologie classique</p> <p><i>Syrie</i></p>	<p>Publication de la documentation complète sur les biens culturels mobiles du site archéologique de Shayzar, en Syrie. Les données ont été recueillies entre 2007 et 2010 dans le cadre d'un projet de recherche archéologique.</p>	<p>Projets d'institutions reconnues relatifs à la conservation du patrimoine culturel syrien fortement menacé.</p> <p>Sauvegarde du patrimoine culturel mobile menacé de destruction et participation à la protection contre le vol et le commerce illicite.</p>	<p>CHF 30 000</p>
4	<p>UNESCO – United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</p> <p><i>A l'échelle mondiale</i></p>	<p>Perfectionnement de la base de données de l'UNESCO sur les législations nationales du patrimoine culturel et développement de sa notoriété.</p>	<p>Organisation internationale spécialisée dans la protection du patrimoine culturel.</p> <p>Information et sensibilisation à la protection du patrimoine culturel mobile contre le vol et le commerce illicite.</p>	<p>USD 99 700.90</p>
5	<p>INCAH Kolumbien – Instituto Colombiano de Antropología e Historia</p> <p><i>Colombie</i></p>	<p>Etablissement d'un catalogue virtuel des céramiques préhispaniques colombiennes avec la participation de chercheurs de plusieurs universités du pays. Le catalogue sera publié en ligne.</p>	<p>Accord bilatéral au sens de l'art. 7 LTBC avec la Colombie.</p> <p>Sauvegarde du patrimoine culturel mobile menacé de destruction et participation à la protection contre le vol et le commerce illicite.</p>	<p>CHF 98 735</p>